



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 5 mai 2026

Votation sur le Musée des Beaux-Arts

(Texte en français facile)

Le 14 juin prochain aura lieu une votation.
Nous votons sur le Musée des Beaux-Arts de Berne.
Le musée doit être rénové.
Le Grand Conseil et le Conseil-exécutif recommandent :
Votez **Oui** pour le crédit.

Pourquoi est-ce que le Musée des Beaux-Arts doit être rénové ?

Les bâtiments du musée sont vieux et posent beaucoup de problèmes.
Un des deux bâtiments est très vieux. Il a été construit il y a plus de 140 ans.
L'autre bâtiment a bien 40 ans.

Dans les deux bâtiments, il y a de gros problèmes.
Par exemple, la protection n'est **pas** suffisante en cas de tremblement de terre.
Il manque aussi des issues de secours dans le musée.

De plus, le musée n'est **pas** partout accessible aux personnes à mobilité réduite.
Par exemple aux personnes en chaise roulante.
Les installations techniques doivent aussi être rénovées de toute urgence.
Par exemple, le chauffage, la ventilation et la climatisation.
Il faut résoudre ces problèmes.
Sinon, les œuvres d'art du musée sont également en danger.

C'est le bâtiment plus récent qui pose les plus gros problèmes.
Ce bâtiment n'est pas assez stable.
Il ne peut donc rester ouvert **seulement** quatre ans de plus.
Si le musée doit fermer, cela coûte très cher.
De plus, cela nuit à la réputation du musée.

Sur quoi est-ce que les citoyens votent ?

Les citoyens et citoyennes se prononcent sur un crédit d'étude.
Le crédit s'élève à 15,7 millions de francs.
Cet argent doit servir à planifier et à préparer la rénovation.

Le Musée des Beaux-Arts de Berne a organisé
un concours d'architecture pour la rénovation.
Beaucoup de bureaux d'architecture de différents pays ont participé.
C'est le projet avec le nom «Eiger» qui a gagné le concours.

Dans le cadre du projet « Eiger », l'ancien bâtiment doit être rénové.
Un nouveau bâtiment doit être construit à côté.
Les deux bâtiments doivent être reliés par un couloir.
Le musée sera construit de manière à être accessible à tous.
Les installations techniques du musée seront nouvelles et modernes.
Le Musée des Beaux-Arts est ainsi bien préparé pour l'avenir.

Quelles sont les avis du Grand Conseil et du Conseil-exécutif ?

Le Grand Conseil est le parlement du canton.
Les membres du Grand Conseil ont voté.
Voter, c'est dire **Oui** ou **Non**.
91 membres ont dit **Oui** au crédit.
44 membres ont dit **Non** au crédit.
16 membres n'ont **pas** participé au vote. Ceci s'appelle une abstention.

Le Grand Conseil décide plus tard du montant pour la construction.
Pour l'instant, il s'agit **seulement** de la planification.

Le Conseil-exécutif, c'est le gouvernement du canton.
Le Conseil-exécutif souligne :
Le Musée des Beaux-Arts est très important pour le canton de Berne.
De nombreuses personnes, venues de Suisse et de l'étranger, visitent le musée.
Le nouveau musée sera un lieu pour tous. Nous pouvons en être fiers.

La majorité du Grand Conseil et le Conseil-exécutif recommandent :
Votez **Oui** pour le crédit !

Quels sont les arguments contre ce projet ?

Certains membres du Grand Conseil et un comité référendaire trouvent que le projet est trop ambitieux.

Ils trouvent que le canton doit donner trop d'argent.

Ils disent : Le canton a également besoin d'argent pour ses propres bâtiments.

Les opposants ont aussi peur que le canton doive finalement payer plus d'argent que prévu.

Pourtant, selon la loi, le canton ne doit **rien** payer pour les nouveaux projets.

Le comité s'est opposé au projet.

On dit aussi : lancer le referendum.

C'est la raison pour laquelle le peuple doit également voter.

Si la population dit **Non** au crédit, il faudra trouver un nouveau projet.

Un nouveau projet prend beaucoup de temps et coûte également cher au canton.

Vous trouverez des informations sur la votation sur le site internet:

www.be.ch/votations.

La vidéo sur la votation est pour la première fois également disponible en langue des signes.

Beaucoup participent aux frais

La construction prévue devrait coûter environ 147 millions de francs.

Le Musée des Beaux-Arts paie environ 66 millions de francs.

Des fondations, des entreprises et des particuliers lui versent de l'argent.

Les fondations sont des organisations qui aident les autres.

Le Fonds de loterie donne aussi de l'argent.

Le Fonds de loterie est constitué de l'argent du jeu de loterie.

Le canton de Berne donne au maximum 81 millions de francs.

C'est le Grand Conseil qui l'a décidé.

Si les coûts de construction augmentent, le Musée des Beaux-Arts devra trouver une solution.